



## Extraits DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**30 mars 2021**

L'an deux mille vingt et un et le trente du mois de Mars,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel DUFRANC, Président.

Membres en exercice : Monsieur Michel DUFRANC, Monsieur Alexandre LAFFARGUE, Madame Geneviève BARBEY, Monsieur Xavier BODIN, Monsieur Benjamin BONET, Madame Sylviane BOURRIER, Madame Isabelle CHAUVE, Monsieur Serge DELAIS, Monsieur Bastien DUPOUY, Madame Catherine GARDEL, Madame Nathalie GIPOULOU, Monsieur Christian GRENIER, Madame Catherine GUILLERAULT, Madame Anne-Marie LAFFONT, Madame Laurence LEVALOIS, Madame Mélanie MATHIEU, Monsieur David POUYFOURCAT.

Etaient présents : Monsieur Alexandre LAFFARGUE, Madame Geneviève BARBEY, Monsieur Xavier BODIN, Madame Sylviane BOURRIER, Madame Isabelle CHAUVE, Monsieur Serge DELAIS, Monsieur Bastien DUPOUY, Madame Catherine GARDEL, Monsieur Christian GRENIER, Madame Catherine GUILLERAULT, Madame Anne-Marie LAFFONT, Madame Laurence LEVALOIS, Madame Mélanie MATHIEU

Procurations : Monsieur Michel DUFRANC (procuration à A. LAFFARGUE), Madame Nathalie GIPOULOU (procuration à M. MATHIEU), Monsieur David POUYFOURCAT (procuration à S. BOURRIER).

Etaient absents excusés : Monsieur Benjamin BONET

Secrétaire de séance : Madame Mélanie MATHIEU

Date de convocation : 22 mars 2021

### SUBVENTION 2021 LES P'TITS DOUDOUS DU CHU DE BORDEAUX

Monsieur LAFFARGUE, Vice-Président, expose :

La mission de cette association créée en janvier 2020 est d'améliorer l'accueil et le bien-être des enfants opérés, de réduire leur anxiété par le jeu et le numérique avant l'opération chirurgicale. Ils proposent aux enfants de coller des gommettes sur leur masque d'anesthésie et ils sont accompagnés du Jeu « Le Héros c'est toi » sur une tablette de départ de leur chambre jusqu'à la salle d'opération. Un doudou Moulin Roty est également offert grâce au partenariats national.

Enfin, l'association est engagée dans une démarche de développement durable en recyclant les câbles de cuivre et certains matériaux à usage unique (inox, alu) utilisés au bloc opératoire.

Au vu des éléments fournis, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité d'accorder la somme de 100 € à l'association Les P'tits Doudous du CHU de Bordeaux, qui lui sera directement versée.

### SUBVENTION 2021 SECOURS CATHOLIQUE

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur LAFFARGUE expose au Conseil d'Administration :

le compte administratif de l'exercice 2020 et donne connaissance de tous les libellés concernant ce compte.

Monsieur LAFFARGUE, Vice-Président, expose :

Le Secours Catholique des Graves sollicite une subvention de fonctionnement de 250 €, dans le cadre de leurs actions menées tout au long de l'année, par l'attribution de colis d'urgence, distribution alimentaire bimensuelle, aides financières ponctuelles, offres culturelles et séjours vacances, mise à disposition d'un service mobilier au bénéfice des familles défavorisées du canton.

Mme C. GUILLERAULT ne participe pas au vote en sa qualité de bénévole au sein de l'association concernée.

Au vu des éléments fournis, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité d'accorder la somme de 250 € au Secours Catholique qui sera directement versée au Secours Catholique Bordeaux Sud, Parc Château Rouquey Orion 2 – 12 rue Thalès – 33700 Mérignac

### **SUBVENTION SECOURS POPULAIRE**

Le Secours Populaire sollicite une subvention de fonctionnement, dans le cadre de leurs actions menées tout au long de l'année, par l'attribution de colis d'urgence, distribution alimentaire bimensuelle, aides financières ponctuelles, offres culturelles et séjours vacances, mise à disposition d'un vestiaire solidaire au bénéfice des familles défavorisées du canton. Ces actions viennent en complément de l'arbre de Noël qui se tient pour habitude au mois de décembre.

Au vu des éléments fournis, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité d'accorder la somme de 150 € au Secours Populaire qui lui sera directement versée.

### **REVISION DU TARIF HORAIRE HEURES D'AIDE A DOMICILE CCAS**

Monsieur LAFFARGUE explique que le tarif horaire du CCAS pour l'intervention d'une aide à domicile, n'a subi aucune augmentation depuis le 1er mai 2015.

Compte tenu des revalorisations des barèmes des organismes de retraite, des diminutions de recettes et du coût horaire des agents, le tarif actuel (16 €) n'est plus applicable.

Monsieur Alexandre LAFFARGUE, Vice-Président du Conseil d'Administration du CCAS, propose de fixer le nouveau tarif horaire à 18 € comme évoqué lors du Débat d'Orientations Budgétaires le 2 mars 2021.

Au vu des éléments fournis, les membres du Conseil d'Administration décident, à l'unanimité d'augmenter le tarif horaire à hauteur de 18 € à partir du 1er mai 2021.

Considérant que le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors de la séance du Conseil d'Administration du 2 mars 2021,

### **BUDGET PRIMITIF 2021**

Monsieur LAFFARGUE expose au Conseil d'Administration :

- le budget primitif de l'année 2021
- et donne connaissance de tous les libellés concernant ce budget.

Le Conseil d'Administration du CCAS, au vu des éléments présentés décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif de l'année 2021.